

ANNEXE A – DESCRIPTION DU PROJET

I. APERÇU DU PROJET

1. GNL Québec Inc. (“GNLQ”) développe un projet d’exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) aux installations portuaires de Grande-Anse à La Baie, Saguenay, Québec. Le port de Grande-Anse se trouve 15 km à l’est de Chicoutimi et 6 km au nord de La Baie, sur la rive sud de la rivière Saguenay (voir la figure 1 ci-dessous). Le projet s’intitule Énergie Saguenay (le « Projet »).

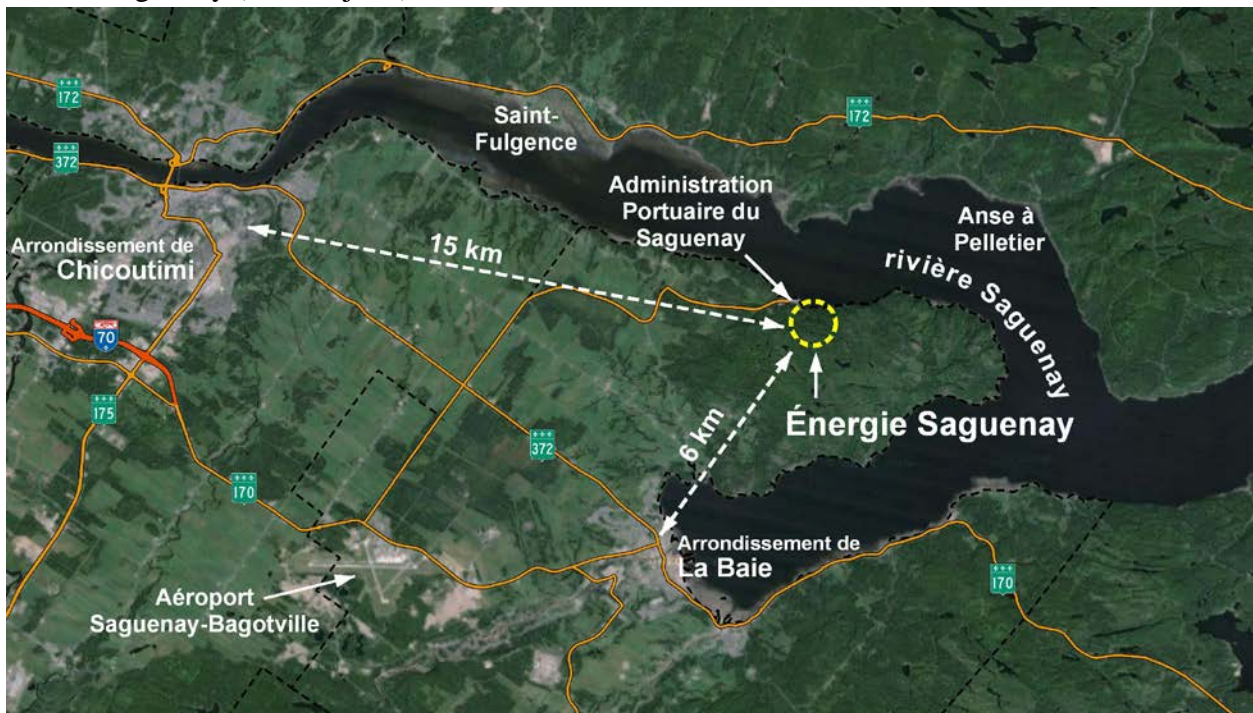


Figure 1: Emplacement du projet

2. Entre autres, le Projet comprendra des installations de liquéfaction de gaz naturel (l’« Usine ») ainsi que l’infrastructure et les installations connexes permettant l’exportation de GNL vers des marchés internationaux. Le Projet pourrait également subvenir à certains besoins locaux à plus petite échelle, et ce, de façon ponctuelle. Le site proposé pour le projet couvre une superficie d’environ 200 à 250 hectares (le « Site »). Le Site est situé sur des terres publiques administrées par l’Administration des ports du Saguenay (APS). GNLQ a conclu une convention d’option de quatre ans (pouvant être prolongée de trois autres années) avec l’APS, visant un terrain pour la réalisation du Projet. La convention d’option sera transformée en bail de 99 ans avant l’approbation financière du Projet.

3. GNLQ a choisi le Site en raison de la présence d'un port abrité en eau profonde accessible à l'année. Le port est accessible à la navigation et le Projet bénéficiera de l'infrastructure existante, des basses températures ambiantes qui faciliteront l'efficacité de l'Usine et de l'accès à une main d'œuvre qualifiée. En plus de ces avantages, le Projet pourra s'alimenter en énergie électrique, ce qui diminuera les dépenses en immobilisation et les coûts d'exploitation du Projet, et limitera considérablement les émissions de gaz à effet de serre, comparativement à la plupart des projets de GNL existants ou proposés à travers le monde.
4. Un nouveau gazoduc d'un diamètre de 42 pouces (106,7 cm) et d'une longueur de 650 km, à partir d'un ou plusieurs points le long du gazoduc du Triangle de l'Est de TransCanada PipeLines Ltée jusqu'à l'Usine, sera construit pour alimenter le Projet en gaz naturel (le « Réseau de gazoducs »). Le Réseau de gazoduc suivra principalement les tracés actuels des gazoducs et des routes de service. GNLQ cherche à former des partenariats avec des développeurs/exploitants de gazoduc expérimentés pour le développement, l'obtention de permis et la construction du Réseau de gazoducs.
5. L'approvisionnement en gaz naturel pour le Projet proviendra vraisemblablement des champs de gaz du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (BSOC), situé en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. L'approvisionnement en gaz naturel pour le Projet peut être assuré de différentes façons, soit à partir des avoirs de GNLQ ou de ses clients ou encore par le biais d'accords avec des producteurs, des négociants ou des courtiers-fournisseurs externes. Les achats provenant de tierces parties seront probablement effectués dans diverses localités canadiennes, dont les points de réception du Triangle de l'Est, le Dawn Hub d'Union Gas ou l'AECO Hub. Au cours de la vie entière du Projet, il est possible que d'autres sources de gaz canadien jusqu'ici non développées puissent être sollicitées par le Projet.
6. En plus du Réseau gazoduc proposé d'un ou plusieurs points le long du gazoduc du Triangle de l'Est vers l'Usine, pour s'approvisionner en gaz nécessaire à ses activités, le Projet profitera également de l'infrastructure de pipeline canadienne actuelle, qui est sous-utilisée, ainsi que des projets d'expansion possibles du gazoduc du Triangle de l'Est et d'autres gazoducs canadiens. Le Projet pourrait aussi tirer profit de la capacité sous-utilisée qui transite le gaz naturel du BSOC vers l'Ontario via des systèmes de pipeline des États-Unis, comme le Northern Border, Great Lakes Gas Transmission and Alliance Pipeline (sections canadienne et américaine). L'intention du Projet est de se relier aux carrefours du marché du gaz naturel via le réseau de pipelines de gaz naturel canadien et des infrastructures au Canada, particulièrement de l'Est de l'Ontario.

Une fois complétée, l'Usine utilisera deux ou trois circuits de réfrigération du gaz en GNL. Peu importe le nombre, une fois complétée l'Usine aura une capacité de production de 11 millions de tonnes métriques de GNL par an. Des études d'ingénierie détaillées sont en cours afin d'évaluer le nombre optimal de circuits nécessaires. L'exportation de GNL à partir du Projet devrait débuter en septembre 2020, alors que le premier circuit sera mis en service. Les autres circuits seront mis en service à des intervalles de six mois. La conception du Projet comprend deux réservoirs de stockage de GNL d'une capacité de allant jusqu'à 200 000 mètres cubes chacun, où le gaz sortant du procédé de liquéfaction sera emmagasiné en attendant son chargement dans des navires-citernes pour exportation.

7. En ce qui concerne les installations maritimes, le Projet devrait être constitué d'un poste de chargement de navire, d'une jetée et de bras de chargement associés. Le poste de chargement de navire sera conçu pour accueillir des navires de type Q-Flex ayant une capacité de charge en GNL allant jusqu'à 217 000 mètres cubes. Le Projet devrait accueillir jusqu'à 160 navires par année, soit trois ou quatre par semaine.

II. PROPRIÉTÉ DU PROJET

8. GNLQ, entreprise incorporée au Québec, et le Projet sont la propriété de Ruby River Capital LLC, entreprise incorporée aux É.-U. Ruby River Capital LLC est une coentreprise de Freestone International LLC et de Breyer Capital LLC. Les propriétaires du Projet possèdent une solide expérience internationale en matière de conception, développement, exécution et exploitation de projets d'usine de GNL et de connaissances du marché du gaz naturel, en plus d'une solide expertise en financement de projets d'infrastructure.
9. Freestone International LLC offre des ressources en développement et des services de consultation d'affaires, et s'avère une rampe de lancement pour les projets innovants. Freestone International LLC collabore avec des investisseurs, des développeurs, des agences gouvernementales et des parties prenantes communautaires pour le développement, la construction et l'exploitation, en propriété, de projets d'énergie et de ressources innovateurs dans une optique de développement durable.
10. Breyer Capital LLC est une firme d'investissement internationale qui s'engage à la fois auprès d'entrepreneurs sociaux à impact important, mais aussi également à but lucratif. Breyer Capital LLC fournit des fonds d'investissement aux entreprises en démarrage ou établies voulant tirer profit d'opportunités internationales à long terme à l'interstice des médias, des technologies, de l'éducation et du commerce.

III. MESURES AFFÉRANTES À L'EXPLOITATION DU PROJET

11. Le Projet sera propriété de GNLQ et exploité par GNLQ. En plus de partenariats avec des firmes d'infrastructure énergétique expérimentées pour le développement du Réseau gazoduc et de l'Usine, GNLQ voudra s'engager avec un ou des partenaires détenant une solide expertise de l'industrie du GNL, y compris l'exploitation et la commercialisation de GNL. GNLQ s'attend aussi à conclure un accord d'approvisionnement à long terme avec Hydro-Québec pour environ 550 MW d'énergie électrique livrée au Projet.

12. A cette phase du Projet, GNLQ considère quelques modèles d'exploitation du Projet et pourrait au final tous les utiliser ou n'en utiliser qu'un seul. Les clients de GNLQ pourront tirer profit du Projet par le biais d'une combinaison de leurs propres réserves de gaz naturel en propriété, d'échanges sur le marché ouvert avec des tierces parties ou de contrats d'approvisionnement. GNLQ pourrait également développer ses propres capacités d'approvisionnement en gaz naturel avec divers producteurs de gaz du BSOC ou d'autres régions productrices au Canada. GNLQ pourrait aussi s'entendre avec des courtiers-fournisseurs et des négociants canadiens pour son approvisionnement en gaz d'alimentation pour son Usine.

IV. RÉGIME D'EMPLOI AUTORISÉ DU PROJET

13. En plus de chercher à obtenir un permis d'exportation de GNL de l'Office national de l'énergie, GNLQ prépare des demandes visant l'obtention de toutes les autorisations réglementaires pour la construction et l'exploitation du Projet. La description du Projet pour des fins d'obtention de permis environnementaux sera bientôt soumise aux agences gouvernementales provinciale et fédérale appropriées.